

quelle est la définition officielle du métier d'écrivain public et combien sont-ils en France (voir par région) ? Est-ce une activité en progression ou en r



Domaine public, via Pixabay

Notre réponse du 12/07/2016

L'[Académie des Ecrivains Publics](#) de France donne la définition suivante :

« Un écrivain public un professionnel de l'écrit dont la mission est d'aider à communiquer – par l'écrit – au sens large du terme. Sa palette de prestation est large : élaboration ou mise en forme de lettres personnelles ou administratives, de curriculum vitæ, de récits de vie, de biographies, de témoignages, de discours, auxquels peuvent s'ajouter des prestations spécialisées en fonction de la compétence particulière de l'écrivain public (par exemple, des traductions), dans la limite des règles assurant la protection légale de certaines activités professionnelles. Notre page [« La profession »](#) vous présente ce métier de manière plus complète. »

D'après [ce document](#) réalisé par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, il y avait 227 écrivains publics en 2011. Le nombre de professionnels était en baisse de 15,3%

en comparaison avec l'année précédente.

Ce document propose une carte de France qui vous permettra d'avoir une idée de la répartition des écrivains publics dans l'hexagone, à défaut d'avoir des chiffres plus précis à vous donner.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information